

mais aussi de réunir une vaste documentation biologique : poids, mensurations, structure des populations, sex-ratio, état des gonades, prélèvement de glandes et organes, etc... Cette documentation tant systématique que biologique est d'une telle importance que nous avons présenté un vœu à la conférence qui l'a adopté à l'unanimité ; ce vœu sera transmis à toutes les autorités intéressées, par le truchement de l'Union internationale pour la conservation de la nature. On en trouvera le texte à la fin des comptes rendus du Colloque.

Il est urgent par ailleurs de mettre en œuvre un plan général d'études de la biologie des Ongulés, visant à l'établissement de monographies biologiques aussi détaillées que possible, basées sur des études méthodiques et non plus seulement sur le dépouillement d'une bibliographie copieuse, mais contradictoire. Ces études sont elles aussi à entreprendre immédiatement tant que les animaux se trouvent dans leur milieu naturel et non plus seulement dans des parcs dont les conditions écologiques risquent d'être parfois quelque peu différentes de celles que les animaux rechercheraient normalement. Il serait navrant que les grands Ongulés disparaissent presque entièrement de notre globe sans que nos connaissances à leur sujet soient beaucoup plus poussées que celles des hommes préhistoriques témoins de la disparition des mammouths !

Nous avons donc à l'heure actuelle deux obligations urgentes touchant la grande faune africaine. et d'une manière générale l'ensemble de la faune de grands animaux. D'une part leur conservation aussi parfaite que possible ; d'autre part des recherches scientifiques. On ne répètera jamais assez que ces deux aspects du problème sont en réalité intimement liés. L'intérêt pratique de recherches, au premier abord sans portée économique, pourrait d'ailleurs être capital en vue de l'expansion matérielle des pays intertropicaux sous-développés, auxquels ces études fourniraient des sources de richesse que nous ne soupçonnons même pas à l'heure actuelle. Cette double action doit être internationale pour être efficace. C'est pourquoi nous croyons utile d'insister sur ces points à l'issue de ce Colloque international consacré aux Ongulés.

3576

LES ONGULÉS DANS LES TERRITOIRES DE L'UNION FRANÇAISE

PAR

P. BOURGOIN

Inspecteur général des chasses de la France d'Outre-Mer

Il est difficile de se prononcer actuellement avec exactitude sur la situation des Ongulés de l'Afrique Noire Française. Celle-ci est en effet en pleine révolution politique et économique et les conditions zoogéographiques et zoopolitiques varient très rapidement, tant dans l'ensemble des territoires que régionalement. Les mesures légales de protection ne peuvent s'adapter à la même cadence.

Je vais donc examiner brièvement la situation de chaque espèce dans l'ensemble des territoires en insistant sur les conditions locales particulières qui méritent d'être signalées. En règle générale on peut affirmer que le troupeau des très grosses bêtes maintient son effectif et semble même être localement en augmentation, que celui des bêtes moyennes, surtout en pays soudanien et sahélien, est menacé par le fait d'une mise en valeur extrêmement rapide qui entraîne, par l'établissement de routes, de terrains d'aviation, de ponts, de centres d'élevage, de plantations envahissantes (coton, arachide), la dispersion considérable d'une population prédatrice en continuelle augmentation par le fait de la vulgarisation des armes perfectionnées.

La situation du troupeau des petites bêtes est inchangée, avec cependant une inquiétude au sujet du céphalophe de Maxwell, dont la dépouille fait l'objet d'un commerce considérable.

Si la prédation légale, par l'effet de l'augmentation du nombre des permis de chasse, cause plus de dégâts que l'ancien braconnage actuellement en diminution, l'augmentation du nombre des réserves, l'accroissement des moyens qui ont été attribués pour les rendre effectives permet de conserver des îlots de reproduction qui excluent tous risques de disparition d'une espèce quelle qu'elle soit. Notre rôle est actuellement d'inciter les nouveaux organismes

est particulier, mais aussi par la mesure qui interdit l'abattage d'éléphants portant moins de 10 kilos d'ivoire.

TROUPEAUX ABERRANTS. — Les différents groupements d'éléphants sahariens dégénérés de Mauritanie et du nord du Lac Tchad semblent conserver à peu près leur effectif.

RHINOCÉROS

RHINOCÉROS BLANC OU RH. DE BURCHELL. — Différents témoignages, dont aucun ne constitue une preuve, indiquent qu'il existe encore quelques rhinocéros de Burchell dans l'est de l'Oubangui. Si c'est exact, et je le crois, il doit y être très rare et peut-être même n'y venir que saisonnièrement du Soudan anglo-égyptien.

RHINOCÉROS NOIR. — Le rhinocéros noir avait pratiquement disparu des territoires français dès 1932. Depuis, des mesures très énergiques pour sa protection et sa reconstitution éventuelle ont été prises. Elles consistent d'abord en une protection légale (le rhinocéros noir, qui est en catégorie B dans les textes internationaux, a été placé en catégorie A par les lois françaises), ensuite en la constitution d'une série de réserves entre le 10° et le 12° parallèles qui couvrent, depuis l'extrême est-Oubangui jusqu'en la partie moyenne du Cameroun, plus de 5 000 000 d'hectares. Le troupeau est en nette augmentation.

D'après les différents rapports sur ce sujet, il en existe maintenant plus de 1.000 têtes et l'on constate qu'ils essaient vers des régions quelquefois très éloignées où ils avaient été naguère abondants mais d'où ils avaient entièrement disparu.

Ce rhinocéros n'existe plus en A.O.F. où cependant, d'après certains témoignages (folklore, vocabulaire), il a pu subsister de mémoire d'homme.

HIPPOPOTAME

L'Hippopotame est encore abondant mais, parce qu'il est débonnaire et facile à chasser, casanier, très apprécié sur le plan alimentaire, il reste de loin le plus menacé des pachydermes. On a réussi à faire admettre aux chasseurs européens que le meurtre d'un hippopotame ne présentait pas un fait d'armes et qu'il valait mieux le laisser tranquille. Aussi n'est-il plus tué par les touristes

et très peu par les résidents. Par contre, les indigènes le braconnent dès qu'ils se sentent à peu près sûrs de l'impunité.

L'hippopotame se reconstitue très rapidement quand on le laisse en paix. Il en subsiste des quantités appréciables dans les grandes réserves et de bonnes bases de reconstitution un peu partout.

Le Cameroun a pris une mesure qui devrait être répétée tant qu'il l'est possible. Il y a été créé une réserve intégrale à hippopotames sur 200 km du cours de la Sanaga. Il semble que tous les grands fleuves, sur certaines parties de leurs cours, devraient bénéficier de la même mesure, qui ne gêne en rien l'économie.

Il faut signaler une expérience extrêmement intéressante faite en Haute-Volta. Le Gouvernement ayant décidé la mise en valeur de la vallée du Kourou, un troupeau assez important d'hippopotames qui y subsistait fut voué par ce fait à la destruction. L'Administration des Eaux et Forêts tenta de sauver ce troupeau en le déplaçant. Avec la coopération de l'armée, de la milice et de la population, une grande opération fut montée qui dura plusieurs jours. Les hippopotames furent chassés par un véritable rideau d'hommes armés de grenades offensives, d'instruments sonores et de feux de bengale et poursuivis sans répit jusqu'à ce qu'ils eussent atteint un bras de la Volta noire où ils s'installèrent. Un seul individu tenta de regagner son ancien habitat et dut être abattu.

HIPPOPOTAME PYGMÉE

L'hippopotame pygmée ne peuple qu'un petit îlot de l'Afrique, au Libéria, débordant sur la Côte-d'Ivoire au sud et la Guinée au nord. Le troupeau est difficile à évaluer mais semble bien ne pas être très important. Cependant cet animal est très bien défendu par ses mœurs et son habitat.

LAMANTIN

Le lamantin est certainement en train de s'éteindre, sans que les hommes y soient pour quoi que ce soit. Il subsiste un peu partout, aussi bien dans les lacs intérieurs que sur certains grands fleuves et dans les lagunes côtières. Il n'est pas chassé mais est encore braconné dans bien des régions. On ne peut évaluer l'importance du troupeau.